

ANNEXE II : Ministères et organismes gouvernementaux

ANNEXE III : Distributeurs et représentants

Le Mexique a adhéré en 1986, à l'Accord de Libre-Échange de l'Amérique Centrale (ALCA) et a signé un accord de libre-échange avec les États-Unis. Ces accords ont entraîné une libéralisation du commerce qui a donné lieu à la réduction des droits d'importation et à la suppression des réglementations très restrictives en matière de quotas d'importation pour toutes les positions tarifaires, à l'exception de 100 d'entre elles. Ce programme a ouvert la voie à la création d'une zone de libre-échange entre le Mexique, les États-Unis et le Canada. La libéralisation du commerce et croissances économiques conjuguées font du Mexique un marché très attrayant pour les fournisseurs étrangers désireux de profiter des nouvelles possibilités qu'il offre.

Le marché des matériaux de maintenance est en hausse depuis trois ans, stimulé par la croissance de l'économie mexicaine en général. La consommation annuelle est passée de 190,6 millions de dollars en 1988 à 220,2 millions en 1989 et à 233,7 millions en 1990. On s'attend à ce que le marché continue d'augmenter à un taux annuel moyen de 4 p. 100, en phase avec la tendance à la hausse de l'économie mexicaine et, plus particulièrement, avec la croissance prévue dans les plus importants secteurs d'utilisation finale. La demande totale devrait s'élever à 285 millions de dollars en 1994. Les importations constituent aujourd'hui 31 p. 100 du marché mexicain total et devraient croître à un rythme plus rapide que la production nationale et atteindre 100 millions de dollars en 1994.

Les matériaux de maintenance sont utilisés dans des secteurs très divers. Tous les établissements industriels et commerciaux utilisent pour le moins